

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 Novembre 2017 à 19h00

Le conseil municipal dûment convoqué le 20 Novembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire sous la présidence de M. Georges DEVIGE, Maire

Étaient présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHAPT Sabine, MM : CHATAGNON Pascal, LANDIER Sébastien, SUTRE Sébastien, THERMIDOR Frédéric, WILMART Eric

Excusés : LIAUD Sandra, SOULAS Céline, D'ESPAGNAC Nicolas, DUMOUSSEAU Eric (procuration à LANDIER Sébastien), MUNIER Maurice,

Secrétaire : SUTRE Sébastien

Le compte rendu du conseil municipal du 05 Octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

1- Approbation à l'unanimité des rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatif :

- au transfert du taux départemental de taxe d'habitation de la commune de Bellevigne.
- au transfert de la compétence aires d'accueil des gens du voyage
- au transfert de la compétence politique de la ville
- au transfert de la compétence documents d'urbanisme communaux
- au transfert de la compétence gestion des eaux pluviales

2- Création de l'opération 160 - Mise en sécurité de la mairie. DM N°3 - Virements de crédits sur la nouvelle opération 160

Monsieur le Maire expose que suite aux cambriolages dont a été victime la Mairie, des devis de mise en sécurité et protection ont été demandés.

Il s'agit de la pose de volets sur les huisseries n'en possédant pas et de la pose d'une alarme

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire :

- à créer l'opération N°160 - Mise en sécurité de la Mairie
 - à prendre la Décision Modificative suivante :
- 2313-160 : + 10 000 €
2313-155 : - 10 000 €

3- ADAP : Travaux effectués en régie - Mise en accessibilité des ERP et IOP

Monsieur le Maire expose que nous devons procéder à la mise en accessibilité des ERP et IOP de la commune.

Un calendrier a été mis en place et validé par la Direction Départementale des Territoires

Il explique que nous allons devoir faire appel à des entreprises spécialisées pour effectuer des travaux spécifiques mais que nos agents techniques vont également pouvoir effectuer des travaux en régie.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- décide de faire effectuer par nos agents techniques des travaux en régie pour la mise en accessibilité des ERP et IOP
- définit la liste de la nature des matériaux qui seront utilisés par les agents techniques dans le cadre de cette opération telle que suit :
 - * pavés de rue
 - * treillis soudé
 - * béton désactivé
 - * désactivant
 - * colle joints pavés
 - * ciment
 - * sable
 - * grave
 - * pose de panneaux signalétiques
 - * starmine
 - * bordures
 - * peinture
 - * enrobé à froid
 - * enrobé à chaud

4- Mise à jour du tableau des effectifs de la commune de Foussignac

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 23 novembre 2017 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

adopte le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 23 novembre 2017

Cadre d'emplois des adjoints administratifs	
- adjoint administratif 2 ^{ème} classe	1 poste à 31h00
Cadre d'emplois des adjoints techniques	
- adjoint technique 1 ^{ère} classe	1 poste à 35h
- adjoint technique 2 ^{ème} classe	1 poste à 18h00

5- AVENANTS AUX CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE COMMUNAL AU PROFIT DE L'AGGLOMERATION DE GRAND COGNAC

Monsieur le Maire rappelle que suite à la prise de la compétence assainissement par la communauté d'agglomération de Grand Cognac, nos agents effectuent toujours l'entretien des postes de relevages et la facturation pour le compte de Grand Cognac.

Monsieur le Maire indique la nécessité de passer des avenants aux conventions passées en début d'année afin de préciser les conditions de prise en charge financière et de remboursement.

Monsieur le Maire précise que le remboursement des frais de fonctionnement des services mis à disposition s'effectue sur la base des éléments suivants :

- Coût unitaire horaire des frais de personnel multiplié par le nombre d'unités de fonctionnement (exprimé en heures) constaté par la commune pour l'année,

- Coût annuel des frais annexes.

6- Questions diverses

- ✓ Monsieur le Maire informe le conseil que Madame Catherine MAUZE, actuellement en disponibilité pour raisons personnelles depuis 2011 a demandé sa mutation au 1^{er} Décembre 2017 à la Mairie de Roussillon. Sa demande a été acceptée par Monsieur le Maire.
- ✓ L'INRAP a procédé cette semaine à des sondages sur le terrain de notre projet de lotissement Le Renclos. L'archéologue chargée du sondage a un délai de 3 mois pour rendre son rapport. La commission des fouilles archéologiques décidera suite à ce rapport si des fouilles doivent être lancées.
- ✓ Un rendez-vous est fixé à la mairie le mardi 05 décembre à 16h00 avec Madame PLAT du cabinet PARCOURS et Monsieur PEROT de l'ADA de Jarnac pour étudier l'esquisse du projet d'aménagement sécurité des RD 66 et 90.
- ✓ Les travaux de réfection de voirie Rue du Mas de la Pierre Blanche et Rue de la Cassotte sont terminés. L'entreprise EUROVIA a effectué les travaux.
- ✓ Le repas du 11 novembre à la salle des fêtes a réuni 103 personnes. Monsieur le Maire remercie vivement les conseillers présents ainsi que les agents communaux pour leur précieuse aide. L'animation a été assurée par VICTORIA et le repas par la Route de l'Ouest, traiteur à Rouillac.
- ✓ Le Noël de la commune a lieu le dimanche 17 décembre à 14h45.
- ✓ L'Etoile sportive organise le réveillon du 31 décembre à la salle des fêtes.
- ✓ Le Rallye de la Guirlande passera en limite de notre commune et Fleurac les 28 et 29 avril 2018.
- ✓ Monsieur le Maire propose aux conseillers d'inviter la gendarmerie lors du prochain conseil municipal du 14 décembre 2017 pour la présentation par celle-ci de l'opération « voisins vigilants »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

